

Implémentation du BIM chez CFF Infrastructure.

En introduisant le BIM (Building Information Modelling), les CFF contribuent notablement à l'orientation avenir et l'efficacité de la planification, de la construction et de l'exploitation des ouvrages ainsi que des installations techniques. Les CFF appliquent la méthode BIM aux projets immobiliers depuis 2021. En 2025, ce sera au tour des projets d'infrastructure.

Le BIM influe sur la collaboration: simplification de la gestion des informations, optimisation des processus et possibilité d'automatisation des étapes de travail.

Afin d'ancrer ces changements dans le domaine de la construction, les CFF ont défini une mise en œuvre échelonnée permettant à l'ensemble des acteurs de franchir ensemble les étapes à venir.

La stratégie d'implémentation du BIM décrit comment les CFF introduisent le BIM dans les projets de construction: par étapes, calées sur le flux de travaux. Dès la mi-2024, les projets d'infrastructure seront mis en adjudication avec le BIM.

Les étapes s'articulent autour de versions majeures et mineures, et sont déterminées par le flux de travaux ainsi que les phases de projet SIA.

L'introduction a lieu dans toutes les unités spécialisées techniques des CFF (Génie civil, Installations de sécurité, Voie ferrée, Construction de lignes de contact, Géomatique, etc.).

Version majeure

Remise tous les deux ans, la version majeure porte sur les principales fonctionnalités BIM dans la période définie correspondante, ainsi que sur les outils requis (p. ex. systèmes et outils compatibles avec le BIM), les instruments de qualification et les documents de formation du personnel et des partenaires.

Version mineure

Remise tous les six à douze mois, la version mineure porte sur les fonctionnalités étendues de la version majeure correspondante.

Les versions majeures sont interdépendantes. Avant de lancer la version majeure suivante, il faut s'assurer que celle-ci a atteint une maturité technique suffisante.

Avec leur stratégie d'implémentation du BIM, les CFF garantissent une mise en œuvre de tous les projets de construction selon la méthode BIM, à la fois rigoureuse et calée sur le flux de travaux.

Dès 2025, tout projet de construction qui appliquera la méthode BIM dès sa phase d'avant-projet sera réalisé de bout en bout avec le BIM.

Quelles sont les prochaines étapes?

Les informations seront complétées au fur et à mesure. Consultez le site www.cff.ch/bim ou envoyez-vos questions à l'adresse électronique bim@sbb.ch.

Implémentation du BIM chez CFF Infrastructure.

